



INFORMATION A L'ATTENTION DES PILOTES ULM

PROCEDURE CONCERNANT LE TRANSIT DE LA ZONE MILITAIRE DE SOLENZARA R65

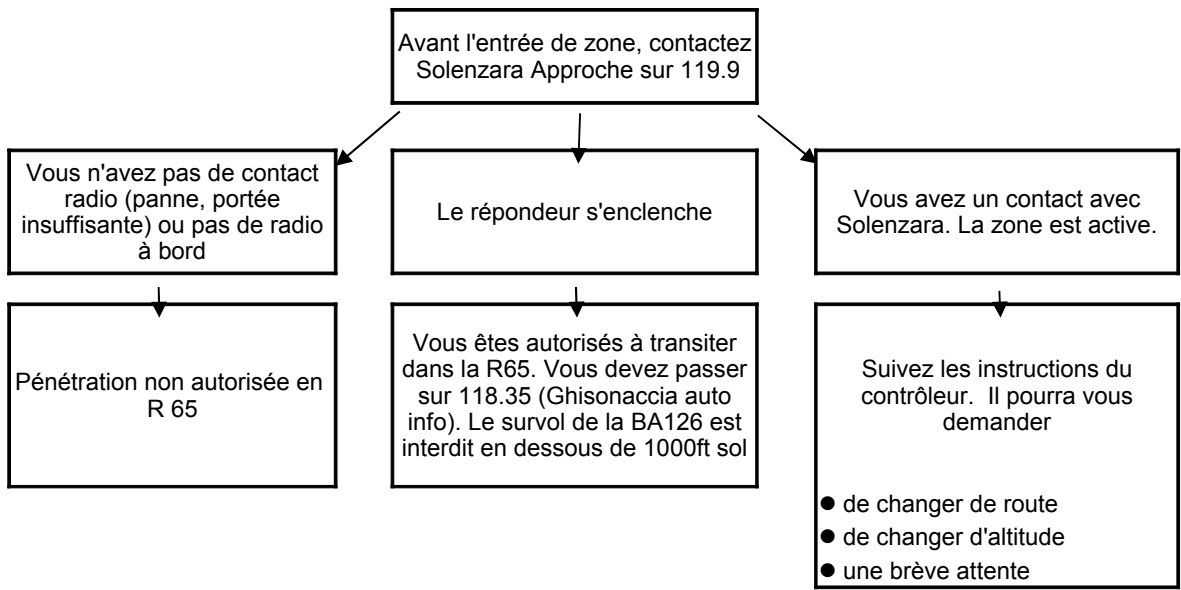
**DOCUMENT REALISE EN COLLABORATION AVEC LE CENTRE
MILITAIRE DE CONTRÔLE DE LA BASE AERIENNE 126**

Document valide au 15/01/09

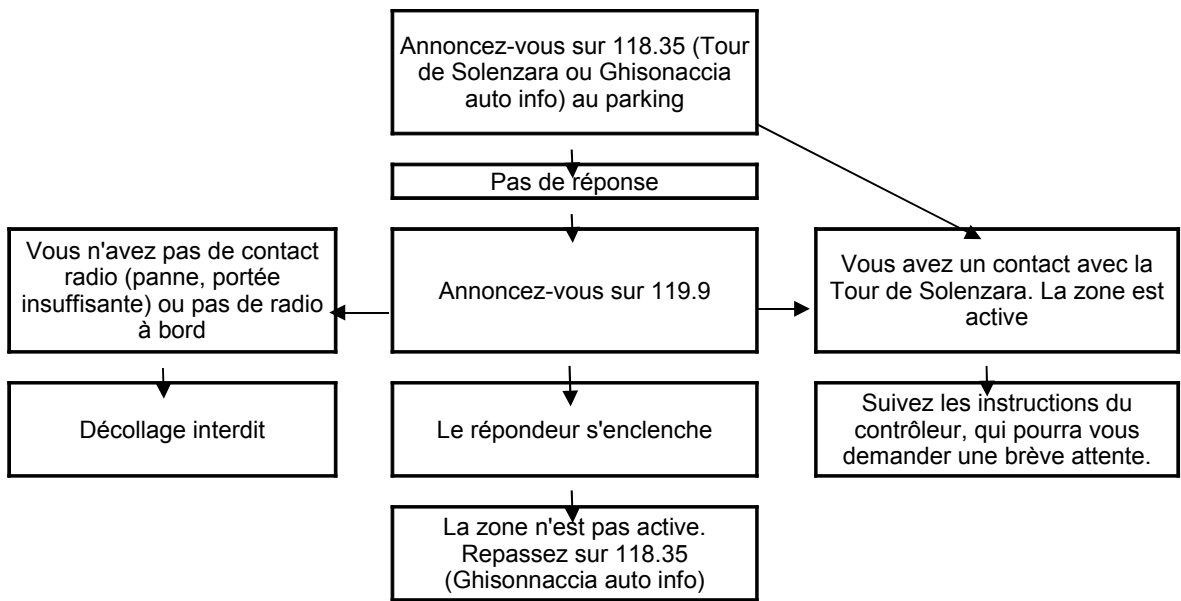
Contact CorseULM : +33 6.03.16.68.97 / alq20@aol.com

TRAVERSEE DE LA ZONE MILITAIRE R 65 DE SOLENZARA

Activité connue sur 119.9 mais également sur 123.825 (Bastia approche) et 120.55 (Marseille contrôle)



DECOLLAGE DE GHISONACCIA



Lorsque la R65 est active, la R66 est peut-être également active. Attention, son contournement est alors obligatoire (tirs air-sol, tirs sol-sol)

Des points de report sont placés dans la R65. Vous devez prévoir ce transit recommandé sauf indications contraire du contrôleur.

Le transpondeur n'est pas obligatoire, mais conseillé.

